

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 2 décembre 2020, à 19h

Rencontre virtuelle sur MEET

10 rue des Étudiants

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)
Annick Pelletier (présidente)
Joanie Lemelin (parent)
Marie-Noëlle Rainville (parent)
Jean-François Bédard (parent)
François Bégin (parent)
Éric Gingras (membre de la communauté)

Marc Drolet (service de garde)
Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)
Anik Pépin (enseignante secondaire)
Myriam Raymond (enseignante au 1^{er} cycle)
Marie-Hélène D'Astous (enseignante au 2e cycle)
Mélissa Rochon (soutien)

Substituts

Laurence Sanscartier-Viau (parent)

Direction

Catherine Bégin, directrice

Absences

Nancy Dion (parent)
Isabelle Morin (membre de la communauté)
Stéphanie Turcotte-Goodyer (substitut)
Mélanie Guay (substitut)

Public :

Mme Julie Houde est présente à titre d'auditrice libre.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Vérification du quorum

Mme Pelletier observe le quorum

3. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Magnan demande d'ajouter le point « demande au CE » dans la section « autre(s) sujet(s) ».

IL EST PROPOSÉ par madame Lemelin que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout précédent.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/16

5. Lecture et acceptation du procès-verbal

Les membres demandent les ajustements suivants :

- Numéroté les pages du procès-verbal;
- Ajouter la mention parent après Mme Lemelin et M. Bégin;
- Ajouter Mme Houde dans les membres du public;
- Changer Mme Sanschagrín-Viau pour Sanscartier-Viau aux ponts 1 et 6;
- Au point 3, enlever un point après le mot CÉ;
- Au point 12, ajoute que Mme Bégin mentionne;
- Le nom de l'application Hop Hop est mal orthographié;
- Au point 12, écrire plutôt « en présentiel ou de façon virtuelle »;
- Au point 14, enlever le fluo et modifier CEPUI;
- Vérifier la numérotation des résolutions.

IL EST PROPOSÉ par Mme Rainville et résolu d'adopter le contenu du procès-verbal avec les corrections demandées plus haut.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/17

6. Suivis au procès-verbal

Application Hop Hop : Les bornes de réseau sans-fil sont insuffisantes pour l'utilisation de l'application à l'extérieur. L'école a reçu de nouvelles bornes aujourd'hui, elles seront installées prochainement.

Le lien pour les parents désireux de participer aux réunions du CE a été publié sur le site internet de l'école ainsi que dans l'Info-parents. La déclaration de conflit d'intérêts qui n'avait pas été signée par M. Gingras et Mme Morin leur a été remise. M. Gingras nous a fait parvenir sa copie signée.

Budget du CE : Les membres disposent du même montant que nous avons discuté, car les dépenses qui étaient supposées passer au compte ont été prises dans un autre budget. Le solde du budget du CE est donc en surplus.

Déplacement d'horaire et sorties éducatives: Les enseignants ne sont pas certains de pouvoir dépenser la totalité des sommes. L'école prévoit utiliser un montant du budget « école inspirante » pour soutenir la féerie de Noël mise en place par les membres de l'OPP.

Consultation, décision

7. Consultation sur le plan triennal et destination des immeubles

Mme Bégin mentionne qu'aux trois ans, on révisé l'utilisation et la destination des immeubles. Le ministère a revu la méthode de calcul des CFA (capacité fonctionnelle d'accueil) qui datait de très longtemps. Le ministère a actualisé ses méthodes de calcul afin d'être davantage en cohérence avec la réalité scolaire d'aujourd'hui (ratios d'élèves, classes spécialisées, laboratoires, etc.).

On souligne que la nouvelle méthode de calcul met en évidence l'urgence d'agir dans notre secteur. Mme Roy souligne, en regardant les chiffres, qu'enfin on reconnaît le manque de place dans nos écoles.

Les membres du conseil se disent d'accord avec la nouvelle façon de procéder et M. Bégin propose d'écrire une lettre dans laquelle on réitère la demande d'une nouvelle école secondaire (1 à 5) dans la couronne nord. M. Bégin trouve dommage que ce dossier traîne.

Mme Bégin confirme que les membres souhaitent donner un avis favorable en signalant au Centre de services scolaire l'urgence d'agir dans le secteur nord. Pour soutenir la requête d'une école secondaire dans le secteur, les membres écriront une lettre à M. Éric Caire, député de La

Peltrie. On propose de cosigner la lettre avec l'école des Explorateurs et de l'envoyer en copie conforme au maire M. Dolbec et au Centre de services scolaire de la Capitale.

IL EST PROPOSÉ par M. Bédard de faire parvenir un avis favorable, en suivi de la consultation sur le plan triennal et la destination des immeubles.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/18

8. Consultation sur les critères de sélection du directeur

Mme Magnan mentionne que l'école Jacques-Cartier-Saint-Denys-Garneau a besoin de quelqu'un de polyvalent, qui a une bonne capacité d'adaptation et qui peut gérer plusieurs dossiers en même temps. Cette personne doit aussi pouvoir jongler avec une clientèle variée, avoir une bonne gestion du temps et de l'agenda, ainsi qu'un sens de l'organisation accru.

IL EST PROPOSÉ par M. Bégin de faire parvenir les critères de sélection du directeur tels que mentionnés par les membres du CÉ.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/19

9. Budget du CÉ

Comme mentionné dans le suivi au procès-verbal, les membres du CÉ disposent de la totalité des fonds mentionnés. Le budget se compose d'un solde annuel de 904\$ avec un surplus de 1271\$ des années précédentes, pour un grand total de 2175\$ pour l'année 2020-2021.

Mme Catherine Bégin souligne que le budget peut servir, entre autres, à un remboursement de frais de gardiennage ou pour un souper de reconnaissance à la fin de l'année scolaire. Les membres peuvent choisir d'accumuler ou de dépenser ce montant. M. François Bégin suggère de transférer un montant à l'OPP.

Mme Pelletier mentionne qu'il pourrait aussi être déposé dans le fond à destination spéciale. Par contre, pour prendre un montant dans ce fonds, il faut une résolution du CÉ à chaque fois utilisation.

IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin de laisser les fonds dans les coffres du CÉ pour l'année

scolaire 2020-2021, et que les membres de l'OPP puissent faire une demande pour en utiliser une partie au besoin.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/20

10. Reddition de comptes

Mme Catherine Bégin présente le document de reddition de comptes.

M. François Bégin questionne à savoir si les revenus et dépenses du service de garde sont indépendants de l'école. Mme Catherine Bégin mentionne que c'est un tout. Il demande si les chiffres représentent ce qui était dans le plan de départ. Mme Catherine Bégin mentionne que des dépenses en lien avec la pandémie se sont ajoutées et que certaines sommes ajoutées en soutien aux élèves. Elle croit qu'un déficit est à prévoir au service de garde en raison des ratios à la baisse pour respecter les bulles classes et la baisse des inscriptions. C'est la même situation dans presque toutes les écoles ayant du service de garde.

Mme Catherine Bégin mentionne qu'il est nécessaire de faire certaines dépenses pour des enjeux de santé et sécurité occasionnées par les mesures sanitaires (cour, stationnement, débarcadère, etc.) auxquels nous ne pouvons échapper.

M. Bédard aimerait qu'un suivi soit fait vers les mois de mars et avril.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bédard d'accepter la reddition de comptes avec un suivi régulier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/21

11. Consultation des élèves

Mme Bégin présente le document ministériel au sujet de la consultation obligatoire des élèves. Elle mentionne que cela s'applique principalement aux élèves plus vieux. Elle demande aux membres de prendre le temps de réfléchir aux sujets et aux modalités pour consulter les élèves. Nous devons le faire au moins une fois par année. Mme Pépin propose d'impliquer le parlement étudiant du secondaire. Les élèves seront consultés pour soutenir les membres dans leurs réflexions. On propose de l'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Informations

12. Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

Les membres du CÉ auront des capsules à visionner. Mme Bégin propose le visionnement de façon individuelle et également d'ajouter un point de questions à chaque rencontre du CÉ.

Mme Bégin présente le site du gouvernement avec les divers documents et vidéos disponibles. Elle mentionne que les documents et capsules sont bien faits et intéressants. Ils sont mis en ligne constamment par le ministère. Des liens seront envoyés aux membres pour assurer la formation autonome et continue des membres.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/12/22

13. Mot de la présidente

Le point mot des membres de la communauté n'était pas à l'ordre du jour, Mme Pelletier laisse donc la parole à M. Gingras.

Celui-ci mentionne que beaucoup d'efforts sont mis pour la préparation du parc de glisse. Les enseignants peuvent faire des réservations malgré la situation de zone rouge. La suite nous dira si le parc pourra les honorer. M. Bédard demande si les citoyens devront mettre leurs patins dans leurs voitures s'ils désirent aller patiner avec leur famille. M. Gingras mentionne que les gens auront accès à l'intérieur du pavillon Desjardins, mais qu'une logistique doit être mise en place pour limiter le nombre de personnes à l'intérieur.

14. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Pelletier mentionne qu'elle a eu beaucoup de consultations dans les divers comités du Centre de services scolaire. Les modalités d'admission pour le choix-école des élèves au secondaire ainsi que les tests d'eau dans les écoles ne sont que deux exemples. Mme Bégin en profite pour parler de la situation de l'eau à notre école. Nous avons certains endroits où l'eau est interdite à la consommation, d'autres où nous devons faire couler l'eau une minute, et d'autres stations où l'eau est potable.

Mme Pelletier parle de l'agrandissement de certaines écoles primaires et du bulletin de 6^e année. Elle nous fait un sommaire des points marquants et nous tiendra au courant des prochaines consultations.

15. Mot de l'OPP

Mme Rainville remercie les enseignants pour leurs bons mots sur les décorations de Noël

installées par l'OPP. Pour Noël, les membres de l'OPP distribueront des collations et des cadeaux en classe. Pour les classes fermées, on leur gardera pour leur retour en janvier.

16. Mot de la direction

Mme Bégin remercie les membres du conseil, les parents de l'OPP et l'ensemble du personnel pour leur implication au sein de l'école.

Autre(s) sujet(s)

Demande aux membres du CÉ

Mme Magnan demande aux membres du CÉ d'appuyer la demande des membres du personnel de l'école afin que nous puissions avoir une deuxième direction adjointe à temps plein.

Elle fait la lecture de la lettre rédigée par les membres du personnel, présente les signatures recueillies et demande l'appui du CÉ, qui vote en sa faveur du dépôt des documents à la direction générale du Centre de services scolaire de la Capitale pour la 2^e année consécutive.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/20/23

17. Fermeture de la rencontre

IL EST PROPOSÉ par Mme Roy de lever la séance à 21h30.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/20/24

Secrétaire

Présidence